

# HABILITATION ELECTRIQUE HAUTE TENSION réf : DA4



QHSE

01/07/2026

## Résumé

La formation "Habilitation Électrique – Haute Tension" prépare les stagiaires à intervenir en toute sécurité sur des installations HT selon la norme NF C18-510. Elle s'adresse aux professionnels amenés à réaliser ou surveiller des opérations électriques en haute tension : consignations, manœuvres, interventions ou essais. Elle combine apports théoriques et mises en situation pratiques, et permet à l'employeur de délivrer une habilitation adaptée aux missions confiées.

## Public et prérequis

Personnel électricien opérant dans les domaines HT, appelé à effectuer ou diriger des travaux ou des consignations, des opérations d'essais sur les installations électriques.

Personne ayant les connaissances en électricité

## Les objectifs

Acquérir une bonne connaissance de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques ;  
Etre capable d'exécuter des travaux électriques, des opérations de consignation sur des ouvrages et/ou installations électriques  
en HT en toute sécurité et conformément à la nouvelle réglementation.

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance de théorie, d'étude de cas pratiques, de démonstrations de matériels, de travaux en groupe et de travaux pratiques sur des installations permettant de préparer les stagiaires à leurs activités quotidiennes

## Modalité d'évaluation

Attestation de formation A l'issue de la formation un avis et un titre pré-rédigé seront adressés à l'employeur

## Modalités d'accès

Accès via entreprise, organisme financeur ou à titre individuel  
Test de positionnement sur les connaissances de base en électricité  
L'employeur doit valider le besoin d'habilitation HT selon le poste de travail visé

Modalité d'accès, délai à convenir en fonction des besoins de l'entreprise.  
Durée adaptée aux objectifs et au niveau initiale de l'apprenant.

La formation est accessible aux salariés, alternants ou demandeurs d'emploi  
L'accès peut se faire :

- Par la formation continue ou l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

## RÉFÉRENCE

**HSEPSE300176**

## DURÉE DE LA FORMATION

**24.5 heures**

## ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

**3 CENTRES** en Bourgogne

Une évaluation des besoins et des prérequis est réalisée avant l'entrée en formation.

## Contenu de la formation

### La nouvelle réglementation

- Les 4 décrets 2011, les changements importants, les nouveaux titres d'habilitation.

### Les zones à risques électriques en HT

- Zones d'environnements, de voisinage....

### Les documents applicables en HT

### La démarche d'analyse des risques

### Les moyens de protection

- Equipement individuel et collectif

### La consignation

- Rôle du chef d'établissement ou d'exploitation,
- Rôle du chargé de consignation, de travaux, de l'exécutant électricien, du surveillant de sécurité,
- Cas particuliers,
- Les verrouillages.

### Appareillage électrique en HT

- Modes de livraisons HTA, HTB.....,
- Appareillage de sectionnement,
- Appareillage de commande,
- Protection contre les surintensités,
- Le transformateur (DGPT2.....).

### Manœuvres, mesurages, essais vérifications

- Manœuvres et procédures de consignation et de déconsignation, d'exploitation, d'urgence.

### Utilisation des matériels et outillages de sécurité

### Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

#### Applications pratiques

- Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste),
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais,
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'opération spécifique,
- Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage dans le cadre d'une consignation en 2 ou 4 étapes,
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection,
- Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (fiche de manœuvre, attestations de consignation...).

### Evaluation des connaissances théoriques ainsi que du savoir-faire par des travaux pratiques, conformément à la norme NF C18-510

## Equivalence

Aucune équivalence diplômante directe, mais la formation est obligatoire réglementairement pour toute personne intervenant en environnement électrique HT. Elle peut être renouvelée tous les 3 ans selon les préconisations.

## Suite de parcours et passerelles possibles

Renouvellement de l'habilitation tous les 3 ans

Compléments possibles : habilitation BT, sauveteur secouriste du travail (SST), travail en hauteur, etc.

Formation approfondie possible pour devenir chargé de consignation HT, formateur habilitation, ou référent sécurité électrique

## Métiers - Débouchés

Électricien industriel habilité HT

Technicien de maintenance réseaux ou équipements HT

Agent de consignation, chef d'exploitation HT

Personnel de manœuvre en postes de transformation ou réseaux HTA/HTB

## Validation et certification

Attestation de formation A l'issue de la formation un avis et un titre pré-rédigé seront adressés à l'employeur

## Version documentaire

V2-2022